

## *Documents à fournir*

- 4 photos d'identité agréées ANTS (e-photos)
- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité
- Attestation de recensement (si plus de 16 ans)
- ASSR 2
- Permis AM (si en possession)
- Certificat de la journée d'appel (JDC) pour les plus de 17 ans
- Justificatif de domicile
- Attestation d'hébergement (si pas de justificatif a votre nom)
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant
- 2 timbres
- Enveloppe A4
- Livret de famille (si parents divorcé et mineur)

**TOUS NOS FORFAITS DE CONDUITE ET DE CODE SONT VALABLES 1 AN A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT.**

*Monsieur le médiateur du Conseil National Des Professions de L'automobile (CNPA)  
50 rue Rouget de lisle - 92158 Suresnes cedex  
[www.mediateur-cnpa.fr](http://www.mediateur-cnpa.fr)*